

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 novembre 2019

N° 2019-125B

Référence écriture délib :  
PC/MS/CS

L'an deux mille dix-neuf, 5 novembre, à 18h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion du Château Ségure à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

**Présents votants (7)** : BEYRIE Maryse, CARRERE Philippe, CARTAN Olivier, DUBARRY Jean-Bertrand, DUBERNARD Alain, LACAZE Noël, ROTGE Gilbert

**Absents excusés** : ISOART Jean-Michel, MIR Jean-Henri, MOUNIQ Jean

Le quorum étant atteint, le Bureau Communautaire peut délibérer.

Monsieur le Président expose la démarche mise en œuvre par le Département des Hautes-Pyrénées, une démarche de prospection d'investisseurs intéressés pour la reprise ou la création d'établissements d'hébergement touristique via le recours à l'offre de services de Régional Partner – Pôle implantation Tourisme.

Le dispositif a été mis en place dans le cadre d'un marché conclu jusqu'à fin 2019 et le Département doit statuer sur sa reconduction jusqu'à fin 2020, le montant de la prestation s'élève à 30 000€ TTC pour 12 mois.

Compte-tenu des arbitrages budgétaires que la collectivité départementale doit réaliser sur ses dépenses de fonctionnement, la reconduction du dispositif ne peut s'envisager qu'à la condition de l'apport d'un cofinancement par les intercommunalités des Hautes-Pyrénées pour moitié de cette somme.

Monsieur le Président invite les membres du bureau communautaire à débattre sur un avis de principe de participation à cet effort financier.

Les clés de répartition feront l'objet d'un échange dans les meilleurs délais.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le bureau communautaire décide :

- D'émettre un avis de principe de participation à cet effort financier favorable ;

Nombre de membres en exercice :	10
Qui ont pris part à la délibération :	7
Dont 0 procurations	
Votes pour :	7
Vote(s) contre :	0
Abstention(s) :	0
Date de la convocation :	29 octobre 2019

**OBJET** : Prospection d'investisseurs pour la création / reprise d'hébergements touristiques des Hautes-Pyrénées – cofinancement du dispositif pour l'exercice 2020

- d'autoriser Monsieur le Président à entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président,  
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU